



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANET DAYKLIKS 2X2L
numéro d'identification : 64698

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 SCL >= 50 % 2; H319	>= 2 - < 5
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL 5 - < 10 % 2; H319 >= 10,0 % 1; H318	>= 2,5 - < 3
Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated	69227-22-1	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302 SCL 1 - 10,0 % 2; H319 > 10,0 % 1; H318	>= 1 - < 2
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318 SCL > 10 % 1; H318 10 % 2; H319	>= 1 - < 2
1-phénoxypropane-2-ol	770-35-4 212-222-7 01-2119486566-23	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
éthanol	64-17-5	VME	1.000 ppm 1.900 mg/m3	2005-02-01	FR VLE



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			
éthanol	64-17-5	VLCT (VLE)	5.000 ppm 9.500 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

DNEL

éthanol
64-17-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1900 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 343 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 950 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 206 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 114 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 87 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 950 mg/m³

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

68891-38-3:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2750 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 175 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 1650 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 52 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 15 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,132 mg/cm2

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,079 mg/cm2

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides 68515-73-1:

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 595000 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 420 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 357000 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 124 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 35,7 mg/kg

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 42 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 25,7 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 21 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 3,65 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 12,7 mg/m³

PNEC

éthanol 64-17-5:

: Eau douce
Valeur: 0,96 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,79 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 3,6 mg/kg

Sol
Valeur: 0,63 mg/kg

STP
Valeur: 580 mg/l

intermittent release
Valeur: 2,75 mg/l

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts 68891-38-3:

: Eau douce
Valeur: 0,24 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,024 mg/l



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,9168 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,09168 mg/kg

Sol
Valeur: 7,5 mg/kg poids sec (p.s.)

STP
Valeur: 10000 mg/l

intermittent release
Valeur: 0,071 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 5,45 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,545 mg/kg

**D-Glucopyranose, oligomers,
decyl octyl glycosides
68515-73-1:**

: Eau douce
Valeur: 0,176 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0176 mg/l

intermittent release
Valeur: 0,27 mg/l

STP
Valeur: 560 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 1,516 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,152 mg/kg

Sol
Valeur: 0,654 mg/kg

**1-phénoxypropane-2-ol
770-35-4:**

: Eau douce
Valeur: 0,1 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,01 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,38 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,038 mg/kg



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Sol
Valeur: 0,02 mg/kg

STP
Valeur: 10 mg/l

intermittent release
Valeur: 1 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

inutile dans les conditions normales d'utilisation

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : bleu

Odeur : fruité

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 8,8, à 20 °C



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,0041 g/cm ³ à 20 °C

Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

éthanol

64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 10.470 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 Rat: 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 51 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
	DL50 dermal Lapin: > 10.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Irritation légère des yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Souris Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 5.200 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: 13.800 mg/kg
	Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation NOAEL: 30400 mg/m3
Toxicité à dose répétée	: Rat, mâle: NOAEL: > 20 mg/kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 403
	Rat, femelle: NOAEL: 1.730 mg/kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 408

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

68891-38-3:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.870 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 Rat: 7.400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471
- Toxicité pour la reproduction : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: > 300 mg/kg,
F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416
- Tératogénicité : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
>1.000 mg/kg
> 1.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
- Toxicité à dose répétée : NOAEL: 300 mg/kg
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Voies d'exposition: Ingestion
Organes cibles: Foie

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated

69227-22-1:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : 1.800 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation : Résultat: Irritation légère de la peau



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

cutanée
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode: OCDE ligne directrice 405

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 5,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

éthanol

64-17-5:

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| | | CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.150 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| | | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l
Durée d'exposition: 96 h |
| | | CL50 (Poisson): 11.200 mg/l |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12.340 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| | | CE50 : 5.012 mg/l |
| Toxicité pour les algues | : | CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| | | CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 12.900 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: Pas d'information disponible. |
| | | CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 5.000 mg/l
Durée d'exposition: 168 h |
| | | CE50 : 4.432 mg/l |
| | | EC10 : 11,5 mg/l |
| | | EC10 : 280 mg/l |
| Toxicité pour les bactéries | : | CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 11.800 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire |

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

- | | | |
|----------------------------|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique |
|----------------------------|---|--|



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,27 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

(Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : 0,95 mg/l



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,93 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l
Durée d'exposition: 16 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
Méthode: DIN 38412
BPL: oui

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
BPL:

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : NOEC: 1,2 mg/l

NOEC: 1 - 10 mg/l
Espèce: Leuciscus idus(Ide)

NOEC: 0,14 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique) : NOEC: > 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol : NOEC: 750 mg/kg
Durée d'exposition: 96 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated 69227-22-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): > 1 - 10 mg/l
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: ISO 7346/2

Toxicité pour les bactéries : CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100
mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides 68515-73-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 100,81 mg/l
Durée d'exposition: 96 h



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

	NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1,8 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,0 mg/l
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus subspicatus): 27,22 mg/l Durée d'exposition: 72 h
1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 220 - 460 mg/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 280 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 370 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 74,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 17 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

éthanol

64-17-5:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 97 % Méthode: OCDE Ligne directrice 301
------------------	---

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 A Type de Test: anaérobique Résultat: Biodégradable Biodégradation: > 60 %
------------------	--



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Durée d'exposition: 41 d

Alcohols, C10-16, ethoxylated propoxylated 69227-22-1:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié., Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides 68515-73-1:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

éthanol

64-17-5:

Bioaccumulation : Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,32

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

éthanol

64-17-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Adsorption/Sol Milieu:Sol Koc: 191Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
--	---	--

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..
------------	---	---

Composants:

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Evaluation	:	Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..
------------	---	---

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire	:	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
---------------------------------------	---	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	:	Vider les restes. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code des déchets	:	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse



TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits : Non applicable



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

chimiques dangereux

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 2,91 %
29,25 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 2,91 %
239,3 g/l
contenu en COV sans eau

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, Savon, Parfums, PHENOXYETHANOL

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:

Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses



Werner & Mertz
Professional

TANET DAYKLIKS 2X2L

WM 0715259

Numéro de commande: 0715259

Version 1.0

Date de révision 26.08.2019

Date d'impression 13.12.2019

par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000005105